

# ÉTAPE 1 - DIAMANT - RIVIÈRE-PILOTE

## DIMANCHE 27 JUILLET 2025



# 1



### LE DIAMANT



### RIVIÈRE-PILOTE

**SUPERDIET**



#### Départ 10h Plage Grande Anse Diamant

Laisser à Tribord la marque n°1 (bouée SUPER DIET) située dans l'ouest de la plage d'Anse Figuiers.

Laisser et contourner à tribord la marque n°2 (bouée Sponsor ORANGE) située dans la baie du Marin au sud de la petite poterie.

Laisser et contourner à tribord la marque n°3, située devant le bourg de Sainte-Anne.

Laisser à Tribord la marque n°1 (bouée SUPER DIET) située dans l'ouest de la plage d'Anse Figuiers.

**Arrivée entre les marques d'arrivée rouges (bouées DIDIER).**



# ÉTAPE 2 - RIVIÈRE-PILOTE - SAINTE-ANNE

## LUNDI 28 JUILLET 2025



# 2



### RIVIÈRE-PILOTE



### SAINTE-ANNE



#### Départ 10h Anse Figuiers

Laisser et contourner à bâbord, la marque n°1 située à pointe Pimantée (Trois-Rivières).

Laisser et contourner à tribord la marque n°2, (bouée SUPER DIET), située à Anse Figuiers.

Laisser à tribord la marque n°3 (bouée sponsor ORANGE), située au sud de la pointe petite Poterie.

Laisser à tribord la marque n°4, située devant le bourg de Sainte Anne.

Laisser et contourner à tribord, la marque n°2 (bouée Super Diet) située à Anse Figuiers.

Laisser à tribord la marque n°3 (bouée sponsor Orange), située au sud de la pointe petite Poterie.

Arrivée entre les marques d'arrivées (bouées DIDIER 113) pointe Marin, face au village du Tour.



# ÉTAPE 3 - SAINTE-ANNE - LE VAUCLIN

## MARDI 29 JUILLET 2025



### Départ 10h00 plage

Laisser à bâbord la marque n°1, située à L'Eden.

Laisser à bâbord la marque n°2, (bouée SUPER DIET) située face à la virgée de Macabou.

Passé du Vauclin obligatoire (entre les cayes du Macabou et les balises latérales rouge PA ; CO).

Laisser et contourner à bâbord la marque n°3, (bouée sponsor Orange) située à Château Paille.

Arrivée entre les deux marques d'arrivée (bouées DIDIER) situées face à l'entrée du port.

Parcours 18,1Mn à 6nd en 3h 1M sans majoration des bords de près.

# ÉTAPE 4 - LE VAUCLIN - LE FRANÇOIS

## MERCREDI 30 JUILLET 2025 (PARCOURS 1)

# 4

### Départ 10 h

Laisser à bâbord la marque n°1 située à la pointe du Vauclin.

Passage obligatoire les îlets Métrente ; îlet Pelé à bâbord et les îlets Thierry et Oscar à tribord.

Passage obligatoire entre les marques de la porte entrée CAP NORD (porte Eugène EXILIE).

Passage obligatoire entre l'îlet Madame et l'îlet Boisseau.

Laisser et contourner à tribord la marque n°2 (Prime LABONNE BOULANGERIE) située en face du centre nautique Félix MERINE, du havre du Robert.

Passage obligatoire à la pointe de l'écurie.

L'îlet Chancel est à laisser tribord.

Laisser à tribord la marque n°3 située à l'est de la pointe Roseau. (Bouée Sponsor ORANGE)

Passage obligatoire entre les marques de la porte de Cap Nord (Eugène EXILIE).

Passage entre les balises latérales F3 et F4.

Laisser à bâbord la marque située à Pointe Couchée (Bouée SUPER DIET).

**Arrivée Front de mer ; Félix Lagier, Charles EXILIE entre les marques d'arrivée (Bouées DIDIER 113).**

Parcours 21Mn à 6nd en 3h 30 sans majoration bords de près.

La bonne boulangerie

orange

îlet Boisseau

îlet Madame

SUPERDIET

Porte Eugène EXILIE



îlet Oscar

îlet Thierry

Didier 113

Didier 113

îlet Métrente



LE FRANÇOIS



LE VAUCLIN

# ÉTAPE 4 - LE VAUCLIN - LE FRANÇOIS

## MERCREDI 30 JUILLET 2025 (PARCOURS 2)

# 4

BIS

### Départ 10 h

Laisser à bâbord la marque n°1 située à la pointe du Vauclin.

Passage obligatoire les îlets Métrente ; îlet Pelé à bâbord et les îlets Thierry et Oscar à tribord.

Passage obligatoire entre les marques de la porte entrée CAP NORD (porte Eugène EXILIE).

Passage obligatoire entre l'îlet Madame et l'îlet Boisseau.

Laisser et contourner à bâbord la marque n°2 située à la pointe l'écurie (bouée sponsor ORANGE).

Laisser à bâbord la marque n°3 située au milieu de la baie du Robert, (Prime LABONNE BOULANGERIE).

Passage obligatoire entre l'îlet Madame et l'îlet Boisseau.

Passage obligatoire entre les marques de la porte sortie CAP NORD (porte Eugène EXILIE)

Passage entre les balises latérales F3 et F4.

Laisser à bâbord la marque située à Pointe Couchée (Bouée SUPER DIET).

Arrivée Front de mer ; Félix Lagier, Charles EXILIE entre les marques d'arrivée (Bouées DIDIER 113).

Parcours 16,6 Mn à 7nd en 2h 31 sans majoration bords de près.



LE FRANÇOIS



LE VAUCLIN

# ÉTAPE 5 - LE FRANÇOIS - ROBERT - SAINTE-MARIE

## JEUDI 31 JUILLET 2025 (PARCOURS 1)



**SUPERDIET**



# 5

Didier 113



**SAINTE-MARIE**

**PRESQU'ÎLE DE LA CARAVELLE**

**10h départ au Forçat.**  
Laisser à tribord la latérale rouge de la caye Brigantine à bâbord.  
Passage obligatoire entrée Cap Nord (bouée Cap Nord).  
Passage obligatoire entre les îlets Madame et Boisseau.  
Laisser à tribord la marque n°1 (bouée Sponsor ORANGE), (Prime LA BONNE BOULANGERIE située au milieu du havre du Robert).  
Passage entre l'îlet Chancel et la pointe de l'écurie.  
Laisser à bâbord Les îlets de la caravelle.  
Laisser à bâbord la marque n°2 (bouée SUPER DIET) située au nord de l'îlet de Sainte Marie.  
**Arrivée plage du Tombole entre les deux marques d'arrivée (bouée Didier 113).**  
Parcours 19,6 Mn à 6 nds en 3h 36M (sans majoration des bords de près)



**LE FRANÇOIS**



# ÉTAPE 5 - LE FRANÇOIS - ROBERT - SAINTE-MARIE

## JEUDI 31 JUILLET 2025 (PARCOURS 2)

**SUPERDIET**



# 5

BIS



**SAINTE-MARIE**

### 10h départ au Forçat.

Laisser à tribord la latérale rouge de la caye Brigantine à bâbord.

Passage obligatoire à la porte (entrée Cap Nord).

Passage obligatoire entre les îlets Madame et Boisseau.

Laisser à tribord la marque n°1 (bouée Sponsor ORANGE), (Prime LA BONNE BOULANGERIE située au milieu du havre du Robert.)

Passage entre l'îlet Chancel et la pointe de l'écurie.

Laisser à bâbord Les îlets de la caravelle.

Laisser à tribord l'îlet Saint Aubain.

Laisser à bâbord la marque n°2, (Bouée SUPER DIET) située au Nord de l'îlet de Sainte Marie.

**Arrivée plage du Tombolo entre les deux bouées rouges (Didier 113).**

Parcours 21,6 Mn à 6 nds en 3h 36M (sans majoration des bords de près)



**Résultats**



**LE FRANÇOIS**



# ÉTAPE 6 - SAINTE-MARIE - SAINT-PIERRE

## VENDREDI 01 AOÛT 2025



# 6



### 9h départ plage de Sainte Marie

Laisser à tribord L'îlet la perle.  
Laisser à bâbord Marque N°1, (Bouée Cap Nord), située en face au club nautique la galère.

Arrivée plage du club nautique la galère entre les deux bouées Rouges (bouée Didier 113) en venant de la dernière marque.

Parcours 23, 7Mn à 6nd 3h 57m



# ÉTAPE 7 - SAINT-PIERRE - FORT-DE-FRANCE

## SAMEDI 02 AOÛT 2025



**SAINT-PIERRE  
MARTINIQUE**

**SAINT-PIERRE**

# 7



**FORT-DE-FRANCE**



**Départ 10h00 devant le Club Nautique de Saint Pierre.**

Passage obligatoire à la porte de la sortie CAP NORD située en face de la pointe sud de Case Pilote.

Laisser à tribord Marque n° 1, (bouée Martinique 1 er) située à Schoelcher.

Laisser à tribord Marque n° 2 (bouée Martinique 1 er), située au sud-ouest de la tour Lumina.

**Arrivée entre les marques d'arrivée (bouée DIDIER 113), situées devant la plage de la Française.**

Parcours 13mn à 6nd 2h 15m (sans majoration des bords de près).



# ÉTAPE 8 - FORT-DE-FRANCE - DIAMANT

## DIMANCHE 03 AOÛT 2025

# 8



**FORT-DE-FRANCE**



**Départ 10h00 de Fort de France.**  
 Laisser et contourer à tribord, la marque n°1 bouée, (bouée CAISSE D'ÉPARGNE), située au port Cohé Lamentin,  
 Laisser à tribord la marque n°2, (bouée CAISSE D'ÉPARGNE), située au large du bourg des Anses d'Arlet.  
 Laisser et contourer à bâbord la marque n°3, (bouée CAISSE D'ÉPARGNE), située face à la ligne d'arrivée.  
**Arrivée entre les marques arrivées (bouées rouges DIDIER), située devant la plage de grande Anse.**  
 Distance 12,15 Mn 2h 15 à 6 nœuds



**LE DIAMANT**



**Trophée Caisse d'Épargne**